



CIRCULAIRE 2023-2024

ECOLE PRIMAIRE
Institution Sainte-Geneviève

CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2023
pour tous les élèves

1. Accès ECOLE DIRECTE : connexions
2. Inscriptions par ECOLE DIRECTE : cantine, sorties du soir et temps périscolaire

Bonne rentrée à chacune et chacun !
Bienvenue aux nouvelles familles !





Année 2023-2024

ACCES ECOLE DIRECTE

Connexions

ECOLE DIRECTE est une application de communication, soyez attentifs à toute information qui pourrait être transmise, nous vous en remercions par avance.

Sur cet espace ECOLE DIRECTE, vous avez accès à un certain nombre d'informations de votre famille (adresse, coordonnées, situation familiale, etc) et de votre/vos enfant(s). Vous avez la possibilité **de faire vous-mêmes les mises à jour de ces données** et modifier vos coordonnées (adresse, mail, téléphone, coordonnées bancaires). Nous vous remercions de vérifier ces indications pour cette nouvelle année.

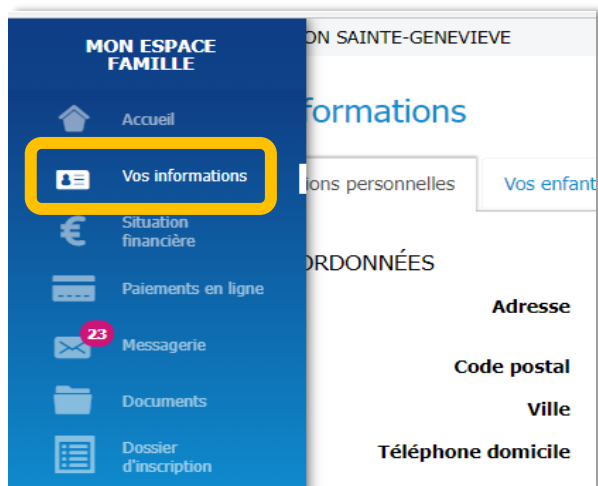
- **Les connexions ECOLE DIRECTE :**

Toutes les nouvelles familles reçoivent leurs **codes de connexion ECOLE DIRECTE** par mail **le vendredi 25 août** (si vous n'avez rien reçu, pensez à vérifier vos spams et contactez Mme Aude de Kerros si besoin) et pour les familles présentes à l'Institution Sainte-Geneviève en 2022-2023, vous conservez les mêmes que l'année dernière.

Vous pouvez également choisir et/ou mettre à jour votre **Mode de règlement** (dans le menu Situation Financière)

- Prélèvement (en renseigner notre IBAN, est effectif du 05/10 au 05/07)
- par Chèque (3 versements sont attendus à l'ordre de l'Institution Sainte-Geneviève)
- le paiement en ligne par CB est possible pour ce mode de règlement.

Pour tout changement de situation familiale, contactez Mme Anne BOURGET abourget@saintegenevieve-asnieres.com pour transmettre les informations spécifiques à ce changement (documents juridiques, nouvelles coordonnées bancaires, etc).



L'onglet « **Informations personnelles** » vous permet de vérifier et de procéder à des modifications, si nécessaire de vos coordonnées (adresse postale, mail, tel...)





Année 2023-2024

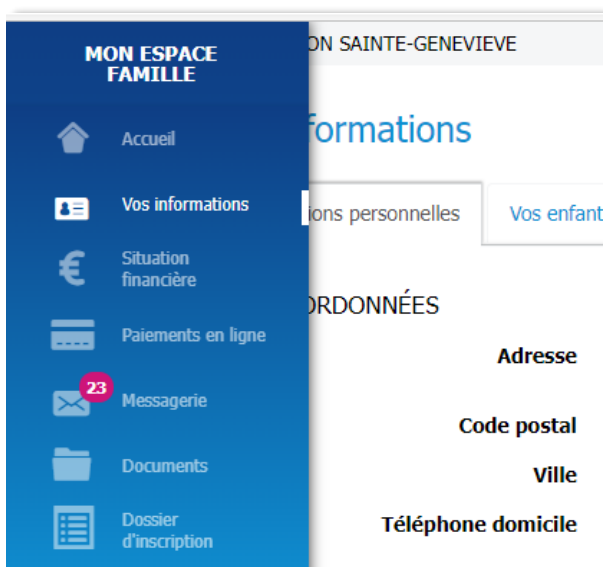
INSCRIPTIONS par ECOLE DIRECTE

Cantine, sorties du soir et temps périscolaire

- Les inscriptions à la cantine et aux sorties du soir :

Les inscriptions à la cantine et aux sorties du soir (16h20/25/30, 17h00, 18h10) pour les élèves de l'école se font **UNIQUEMENT** sur votre espace Ecole Directe.

Attention, certains smartphones ne permettent pas l'enregistrement des inscriptions, veuillez privilégier un ordinateur portable.



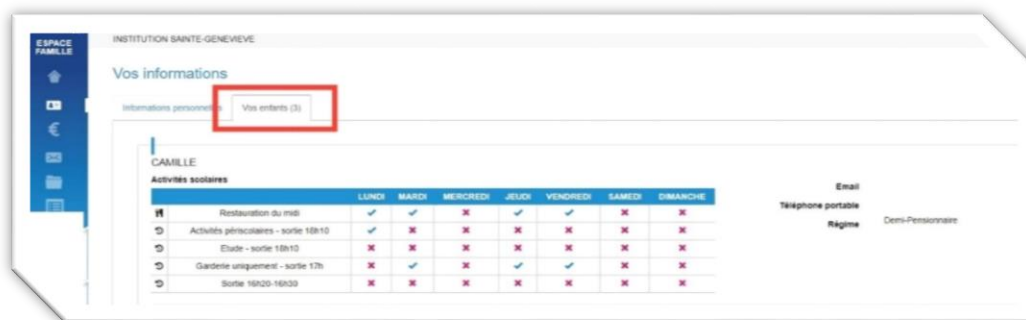
Dans le menu « Vos informations » :

L'onglet « **Vos enfant(s)** » vous permet de procéder à l'inscription aux sorties du soir et au self :

Cantine : Par défaut, le régime "Externe" est sélectionné. Pour faire une inscription, il suffit de sélectionner le régime "Demi-pensionnaire" et de cocher les jours où votre enfant déjeunera au self (ne pas oublier de **valider** votre demande)

Sortie du soir : Il est **impératif de cocher** les cases correspondant à votre choix : **16h30, 17h00, périscolaire, 18h10, pour enregistrer l'heure de sortie** de votre enfant et de **valider**.

NB L'inscription aux études Alpha est à noter dans « activité périscolaire »



Vous pourrez procéder à ces modifications jusqu'au 17 septembre inclus.

- Au-delà, tout changement **durable au forfait** doit faire l'objet d'une demande écrite par mail à adekerros@saintegenevieve-asnieres.com **en fin de trimestre** : vacances de Noël et de Printemps.
- La présence occasionnelle est facturée : 5€ de 16h30 à 17h00 et 16€ de 16h30 à 18h10.
- En cas d'inscription à une activité périscolaire/étude Alpha, le temps de garderie (de 16h30 à 17h00) est facturé au forfait.
- Inscription aux études Alpha en cours d'année : **informer** adekerros@saintegenevieve-asnieres.com **par mail**
- En cas de changement occasionnel, prévenir en complétant un coupon du carnet de liaison pour l'élémentaire, et un mot dans le cahier de liaison pour les Maternelles.

